

Relevé de conclusions du Comité de Pilotage « nouveau Plan BIO » du 4 octobre 2012

Participants : voir liste en annexe

Objectifs de la réunion :

- Finaliser la trame de questionnaire régional
- Discuter de la méthodologie de consultation des régions

1 – Trame de questionnaire régional

Les principaux changements effectués par rapport au document envoyé après le 1er COPIL :

- remonter la stratégie avant les réflexions par axe
- séparer l'axe 4 en 2 axes : axe 4 « Recherche-Développement-Appui technique » d'une part et axe 5 « Formation ».
- ajouter une dernière partie relative à la gouvernance du plan.

Concernant la structure du document, le questionnaire est jugé trop détaillé par certains mais globalement le document est adapté et l'exercice sera réalisable dans le délai imparti. Il ressort des discussions que certains attendaient des lignes directrices venant du niveau national pour se positionner au niveau régional. Il est rappelé que l'objectif n'est pas d'élaborer des plans régionaux mais un plan national, chaque région pouvant inscrire son plan dans ce cadre.

Concernant les objectifs du plan, l'objectif du doublement des surfaces constitue une cible qui semble réaliste mais qu'il conviendra de compléter avec d'autres objectifs. Le but du questionnaire régional est de dégager les actions à mettre en œuvre au plan national.

Concernant la terminologie, il est préférable de parler d'une concertation régionale plutôt que de consultation.

Après un tour de table sur le contenu de la trame proposée, il est demandé que les modifications souhaitées soient transmises à la DGPAAT d'ici le 11 octobre.

2 - Méthodologie

La concertation régionale sera menée conjointement par les services de l'État en région et par les conseils régionaux.

Il convient de préciser que cet exercice sera complémentaire à ceux menés sur d'autres thématiques (IAA, installation) et que les régions doivent veiller à faire le lien entre ces différents exercices régionaux.

De la même manière, au niveau national, il est demandé de faire le lien entre les différentes réflexions et exercices en cours (IAA/PAC etc)et que les problématiques de l'agriculture biologique y soient bien prises en compte.

Par ailleurs, une réflexion nationale doit être engagée en parallèle à la concertation

régionale notamment sur les axes suivants : sur la réglementation, sur la structuration des filières (pour ne pas mettre les régions en concurrence) et sur la recherche-développement.

Il est convenu que les régions disposent d'une liste indicative des participants à associer à l'exercice régional. La DGPAAT enverra aux membres du COPIL un projet de liste le 8 octobre. Les membres du COPIL devront réagir d'ici le 11 octobre.

3 – Étapes suivantes

Le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du nouveau plan Bio sera annoncé lors des assises de la Bio le 10 octobre, ainsi que les actions pouvant être reconduites dès le premier semestre 2013.

Les membres du COPIL sont invités à faire part de leurs propositions de modifications sur la trame de questionnement régional avant le 11 octobre. Sur cette base, la DGPAAT finalisera la trame et enverra aux participants la version définitive de la trame avant transmission aux régions.

Envoi des documents en région pour début des travaux régionaux en novembre.

Annexe : Liste des participants

Cabinet

Monsieur Luc MAURER

DGPAAT

Monsieur François CHAMPANHET (SDOE)

Madame Françoise-M SIMON (SDOE)

Madame Valérie PIEPRZOWNIK (SDOE)

Madame Florence AILLERY (SDOE)

Madame Isabelle MELLIER (SDOE)

Monsieur Christophe BLANC (SDEA)

Monsieur Rik VANDERERVEN (SDEA)

DGER

Monsieur Jérôme COPPALLE (représente Pascal BERGERET)

Madame Florence SALHI (représente Philippe VINCENT)

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Madame Sophie LEENHARDT (CGDD)

Monsieur Bjorn DESMET (DEB)

FNAB

Monsieur Julien ADDA

Madame Stéphanie PAGEOT

FNSEA

Monsieur Etienne GANGNERON

Madame Marie JOUSSE

JA

Monsieur Mickaël MARCEROU

Confédération Paysanne

Monsieur Philippe GUICHARD

Madame Anne HUGUES

Coordination Rurale

Monsieur Philippe MAYDAT

APCA

Monsieur Claude MONNIER

Monsieur Jacques PIOR

ARE

Madame Françoise BIGOTTE

Madame Cindy SCHULTZ

Synabio

Monsieur Jean-Marc LEVEQUE

Madame Cécile LEPERS

Coop de France

Monsieur Clément LEPEULE

Groupement DRAAF

Madame Hélène DE BERNARDI

Agence Bio

Madame Elisabeth MERCIER

CGAAER

Madame Marie-Laure MADIGNIER

IGF

Monsieur Bruno PARENT